



RPI DE L'HERMITAGE

INFORMATIONS SUR LES INSCRIPTIONS ACCUEILS DE LOISIRS 2017

INFORMATIONS GENERALES

Le centre est ouvert à tous les enfants âgés de 4 ans à moins de 14 ans, priorité aux enfants des communes d'Enquin-lez-Guinegatte et d'Erny St Julien (s'il reste des places, les enfants habitants en dehors des communes gérant le RPI pourront s'inscrire), pour la période allant du **mercredi 2 au 25 août 2017**.

FONCTIONNEMENT

Le centre est ouvert 3 après-midi de 14h à 18h et 2 journées complètes par semaine de 9h à 18h. Une journée sera consacrée à une sortie à l'extérieur du centre avec repas pris en commun (*pique-nique apporté par les enfants*). Les journées complètes seront les **lundis et vendredis**. Pour la deuxième journée, vos enfants pourront repartir chez vous, de 12h00 à 14h00 ou resteront manger au centre avec un pique-nique apporté par vos soins sur inscription auprès des animateurs.

Les dossiers d'inscription seront **disponibles à partir du 18 avril** dans les mairies. Ils devront être rendus complets **jusqu'au 30 juin dernier délai** *dans la limite des places disponibles.*

AUCUN DOSSIER NE SERA ACCEPTE APRES CES DATES.

UN ENFANT, N'AYANT PAS SON DOSSIER COMPLET, NE POURRA ETRE ACCEPTE AU CENTRE

Les inscriptions peuvent être enregistrées à la quinzaine (deux semaines consécutives ou non), ou au mois.

TARIFS 2017

En 2017, les tarifs sont déterminés en fonction du Quotient Familial. Une attestation de la CAF ou de la MSA déterminant ce Quotient Familial ou l'avis d'imposition 2016 (*précisant le niveau de revenu ainsi que le nombre de personnes au foyer et le montant des allocations familiales du mois précédent l'inscription seront demandés au moment de l'inscription afin de nous permettre le calcul du QF*).

Les familles ayant un **quotient familial inférieur à 617€** ont reçu un courrier de la CAF les informant qu'elles peuvent bénéficier **des Aides aux Temps Libres**. Dans ce cas vous devez nous transmettre ce courrier.

ATTENTION, OBLIGATION DE S'INSCRIRE AU MINIMUM 2 SEMAINES AU CHOIX.

Enfants de la CAPSO

	QF<617 €	618<QF<899	QF>900
1 enfant			
1 semaine	14 €	31 €	37 €
1 mois	44 €	94 €	114 €
2 enfants			
1 semaine	23 €	56 €	67 €
1 mois	72 €	173 €	206 €
3 enfants			
1 semaine	30 €	81 €	95 €
1 mois	95 €	245 €	289 €

Enfants extérieurs

	QF<617 €	618<QF<899	QF>900
1 enfant			
1 semaine	17 €	37 €	45 €
1 mois	53 €	113 €	137 €
2 enfants			
1 semaine	27 €	68 €	81 €
1 mois	86 €	207 €	247 €
3 enfants			
1 semaine	36 €	97 €	114 €
1 mois	114 €	294 €	347 €

Paiement :

Il est signalé qu'aucun supplément ne sera demandé au cours du centre de loisirs pour les activités proposées.

Nous vous rappelons qu'après enregistrement de l'inscription par le RPI de l'Hermitage, vous recevrez une facture à régler directement à la Trésorerie de Fauquembergues. (Le RPI n'acceptera aucun paiement).

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **30 juin 2017** dernier délai dans la limite des places disponibles.

AUCUN DOSSIER NE SERA ACCEPTE APRES CES DATES !

Le dossier d'inscription doit être retourné en Mairie d'Enquin-lez-Guinegatte ou en Mairie annexe d'Enguinegatte ou en Mairie d'Erny St Julien

Le dossier doit être composé des éléments suivants :

- Fiche d'inscription dûment remplie
- Fiche de Liaison sanitaire dûment remplie
- Fiche d'autorisation remplie
- Certificat médical
- Assurance responsabilité civile
- Une photo même en noir et blanc (photocopie) de l'enfant
- Photocopie du carnet de vaccinations à jour, pour le **DTP**
- Attestation de la CAF ou de la MSA déterminant le Quotient familial ou Avis d'imposition 2015 et montant des allocations familiales du mois précédent l'inscription ou la **notification d'Aide aux Temps Libres**
- Photocopie du brevet d'aisance aquatique (*à faire dans une piscine municipale*) ou brevet de natation